

DÉCEMBRE 2021



Voici arrivées les fêtes de fin d'année et nous sommes toujours dans l'expectative et les doutes par rapport à la situation sanitaire. Situation pas facile, évolutive, délicate pour un élu de terrain !

LE MOT DU
MAIRE

Néanmoins, nous sommes forts devant les défis ; nous mettrons tout en œuvre pour démontrer nos capacités d'adaptation au jour le jour.

Espérons que ces fêtes ne soient pas différentes des années précédentes et qu'elles vous apportent joie et bonheur dans vos familles.

Devant les contraintes et les prescriptions demandées par l'Etat, j'ai dû faire annuler à contre-cœur le marché de Noël prévu le dimanche 12 décembre.

J'espère vivement que notre rencontre annuelle des vœux programmée le 14 janvier prochain puisse se dérouler en présentiel. Dans le cas contraire, je ne manquerai pas de vous les présenter en visio avec les moyens de communication habituels (réseaux sociaux, chaîne You Tube Mairie des Vans, site internet...).

Votre maire, Jean-Marc Michel

SOMMAIRE

Animation	p.2
CCAS	p.3
Communication	p.4
Jeunesse	p.4
Culture	p.4
Travaux	p.5
Environnement & cimetières	p.6
Plan communal de sauvegarde	p.7
À vous la parole	p.8
Infos utiles et contacts	p.8





ANIMATION

MtonMarché

Pour conclure le cycle d'événements mis en place avec **MtonMarché** cette année, la commune a pu vous faire partager, pour sa dernière édition, une rencontre gourmande autour de la cuisine de terroir mise en valeur grâce à un partenariat avec le restaurant *Likoké*. Au total 170 dégustations réalisées et grandement appréciées tant par les participants que par les cuisiniers !

Castagnade des Vans - 23 octobre

La traditionnelle rencontre autour de la **châtaigne** qui s'est déroulée, comme à l'accoutumé sur la Place Léopold Ollier, a rencontré un franc succès !

Elus et bénévoles s'étaient réunis la veille pour préparer les châtaignes à la cuisson. **Plus de 150 kilos de châtaignes grillées offerts par la municipalité ont été dégustés.** Les dons récoltés ont été reversés au CCAS des Vans.



- **Le repas organisé par le CCAS des Vans** le dimanche 28 novembre dernier a réuni près de 100 participants. L'animation proposée par une compagnie ardéchoise a été extrêmement appréciée. Au programme : de la variété française et des chorégraphies endiablées ont accompagné le repas proposé par un traiteur local. Entre Valse, Cha-cha-cha et Madison, les participants, bénévoles et élus, ont passé un moment chaleureux et convivial très attendu.
- **107 colis ont été distribués** au Centre hospitalier des Cévennes ardéchoises (site Léopold Ollier à Chambonas) et à la résidence du Roussillon la semaine dernière.



Annulation du Marché de Noël

Après de nombreuses réflexions sur la tenue du **Marché de Noël des Vans** le dimanche 12 décembre, suite aux dernières dispositions précisées par l'État (logistique et moyen de contrôle des pass sanitaires), la commune des Vans a décidé, bien à regret, d'annuler la manifestation cette année. Soyez-sûrs que nous avons étudié toutes les possibilités de maintien avant de prendre cette décision à **contre cœur**. Il en a malheureusement été de même pour **le Noël des enfants du CCAS prévu au Cinéma Vivans** la veille.

Cathy Eschalière, 1^{ère} adjointe



Attention, il n'y aura pas de marché les samedis 25/12/2021 et 01/01/2022

À venir

Vœux du Maire vendredi 14 janvier à 18h30 au Centre d'accueil

L'équipe municipale vous donne rendez-vous le 14 janvier prochain à 18h30 au Centre d'accueil pour vous présenter ses vœux. Dans la mesure où les conditions sanitaires ne permettraient pas de se voir en présentiel, les vœux seront retransmis en direct sur la page Facebook et la chaîne You tube de la mairie, en amont de la séance du conseil municipal du 19 janvier.



CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Brahic

Le 30 octobre, l'association de Brahic «Les Alahus» a organisé une castagnade. Son président, Patrick Lacrotte, avait bien préparé cette rencontre. Les châtaignes étaient excellentes et cuites à point. Elles étaient accompagnées d'une soupe à l'oignon, de saucisson et de gâteau pour le dessert sans oublier le vin «nouveau». Malgré le mauvais temps, beaucoup de personnes étaient présentes et ont apprécié la soirée. Merci aux membres actifs de l'association.

Repas Brahic : Malgré la situation sanitaire, nos aînés ont pu se rencontrer pour le repas de fin d'année.

Les convives étaient peu nombreux mais l'ambiance chaleureuse. Ils ont apprécié le chanteur et leur participation aux chansons n'a pas fait défaut.

Ce fut une agréable journée passée ensemble.

Marie-Jeanne Lapierre, Maire déléguée de Brahic.



Chassagnes

Le 30 octobre dernier, 40 habitants de Chassagnes ont pu se retrouver à l'auberge de Chanailleilles pour partager le repas offert par le CCAS aux plus de 65 ans.

Un moment fort pour tout le monde autour d'un bon repas.

La traditionnelle Castagnade de l'association Vivre à Chassagnes a pu avoir lieu le 5 novembre. Un moment partagé par tous les habitants qui ont pu en même temps, voir la rénovation de la salle communale.

Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire Déléguée de Chassagnes.



Naves

Le repas du CCAS de Naves a eu lieu le dimanche 21 novembre, à 12H00 au centre d'accueil des Vans (contrôle du Pass sanitaire obligatoire et distanciation respectée pendant le repas). 70 personnes ont répondu présentes, dont le Maire des Vans, Mr Jean-Marc MICHEL. Les participants ont été surpris par la somptueuse représentation proposée par une entreprise de spectacles gardoise (Grandiose !). Le repas a été préparé par un traiteur local. Nous avons passé une journée très conviviale et pleine d'émotion.

Encore merci aux Navigarets et Navigarettes pour leur enthousiasme et leurs remerciements chaleureux. Nous vous souhaitons pour l'année 2022 nos plus sincères vœux de santé et de bonheur. Et au plaisir de se retrouver l'année prochaine !

Hubert Thibon, Maire délégué de Naves



COMMUNICATION



Retransmission en direct des Conseils Municipaux 2022

Suite au succès rencontré par la mise en place des retransmissions en direct des Conseils municipaux, les membres du Conseil sont d'accord pour reconduire le partenariat avec la société en charge de cette prestation. L'année 2022 sera également placée sous le signe du partage, de la transparence et de la communication numérique, pour rester au plus proche de vous.



JEUNESSE

Après plusieurs réunions de travail, la commission Jeunesse invite les jeunes de 10 à 17 ans à une première rencontre. Celle-ci a pour thème la mise en place d'une commission réservée aux jeunes pour discuter notamment du projet de construction d'un foyer de jeunes. Cette réunion en lien avec le «secteur ado» de Revivre aura lieu le samedi 29 janvier à 11h dans la petite salle du centre d'accueil.

Sébastien Gadilhe, 4^e adjoint et Floriane Souteiran, conseillère municipale, commission jeunesse



CULTURE MUSÉE – ARCHIVES MUNICIPALES

- Le musée a fermé ses portes depuis le 8 novembre, pour quelques mois, afin que l'équipe puisse travailler sur les inventaires, mais également préparer la nouvelle exposition temporaire de 2022.

L'exposition **Cabinet de curiosités**, une saison Yankel a rencontré un certain succès auprès d'amateurs d'art contemporain, mais pas uniquement ! La réouverture du musée est prévue au mois d'avril 2022.

À NOTER : LES VISITES POUR LES GROUPES
ET SCOLAIRES RESTENT POSSIBLES
PENDANT CES MOIS DE FERMETURE, SUR
DEMANDE ET RÉSERVATION,

PAR TÉLÉPHONE 04 75 37 08 62 OU PAR MAIL
À accueil-musee@les-vans.fr

Au plaisir de vous y retrouver au printemps !

- Le tri et le classement des **archives municipales** se poursuivent. Ils concernent à la fois les archives anciennes et contemporaines, afin de permettre leur bonne conservation et leur diffusion au public selon la réglementation en vigueur.



Radio la Grave

La commune entretient un partenariat avec la **radio associative Fréquence 7** depuis de nombreuses années.



Radio la Grave, diffusée chaque week-end (14h le samedi, 10h le dimanche et en replay sur frequence7.net) met en lumière les activités associatives et festives du Pays des Vans. Cette année encore, avec **plus de 30 émissions enregistrées**, les auditeurs du sud-Ardèche ont pu entendre l'importance et la dynamique du tissu associatif local.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice de l'émission pour promouvoir vos événements à venir ou présenter vos associations !

Par mail
radiolagrave@frequence7.net
ou par téléphone
04 75 87 84 00

**CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT LE SITE
INTERNET DE LA COMMUNE, ET RETROUVEZ
LES ACTUALITÉS ET INFORMATIONS DIVERSES DE
NOTRE BELLE COMMUNE : www.les-vans.fr**

Nicolas Broche, conseiller municipal, référent communication

TRAVAUX



TENNIS BOULODROME

Les travaux ont commencé en septembre par la réalisation de la plate-forme de l'ensemble ; nous avons dû renforcer le terrain qui, par un trop plein d'humidité, n'acceptait pas les contraintes imposées par le cahier des charges. Ces travaux sont terminés et n'auront pas d'effet sur le planning de réalisation préalablement défini. La construction doit débuter courant février 2022.

WC PUBLICS

Deux nouveaux wc publics, gratuits et autonettoyants, ont été installés le 7 décembre par une société de mobilier urbain. Leur mise en service a été réalisée la semaine suivante avec la destruction des existants, places de l'Oie et des Anciens Combattants.

Ces équipements sont subventionnés par la Région.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AUX ARMAS LE HAUT

Les études d'enfouissement et de renforcement des réseaux d'électricité, télécom et éclairage public sont terminées. Les travaux débuteront courant février. Cinq poteaux béton et trois poteaux bois seront déposés.

DIVERS

Le renouvellement des équipements de la cantine scolaire a été réalisé cet été pour un montant de 45 000 €, nous en bénéficions depuis la rentrée scolaire. Cet automne nous avons également refait la cuisine du centre d'accueil pour un montant de 11 000 €, ce qui nous a permis de recevoir les CCAS de Naves et des Vans pour leur repas de fin d'année dans de très bonnes conditions.



ANCIEN HÔPITAL

Le 29 septembre nous avons acquis le tènement de l'ancien Hôpital, ceci est la première étape du renouvellement du quartier.

Nous avons rénové la façade côté route du vivarais en supprimant tous les tags qui défiguraient le paysage.

Les études pour la réalisation de la démolition et de la dépollution sont en cours, nous avons pour objectif le dépôt du permis de démolir au printemps ; par ailleurs les études d'urbanisme pour la rénovation depuis la place Henri Thibon jusqu' à la place de l'Oie débuteront en janvier 2022.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Deux platanes ont été coupés dans la cour de récréation ; ces arbres étaient malades et fragiles. Une étude sera lancée en 2022 pour la réfection de la cour.



PARKING DUCLAUX-MONTEIL

Les premières études pour l'estimation des coûts de ce projet sont réalisées. Nous allons faire les demandes de subventions, et nous soumettrons, avant la consultation des entreprises, le projet aux riverains. Sur le plan, voici à quoi pourrait ressembler l'aménagement du parking.



Thierry Capiod, 2^e adjoint

Environnement

Attribution du label **APicité®**

Au mois d'octobre dernier, le comité de labellisation national APicité® a décerné à la commune :

« 1 abeille – démarche reconnue » pour son engagement en faveur de la protection de l'abeille et de l'environnement.

Le comité de labellisation a particulièrement valorisé :

- Le projet de sensibilisation des enfants de l'école élémentaire autour d'un rucher pédagogique qui verra le jour au printemps 2022.
- Une volonté forte d'entretenir et de valoriser le patrimoine environnemental de la commune.
- La formation d'agents municipaux à la destruction de nids de frelons asiatiques.



Cimetière

RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DES CONCESSIONS

La commune gère non pas un cimetière mais quatre : LES VANS, BRAHIC, CHASSAGNES et NAVES.

Le traitement informatique des données facilite une mise à jour complète de ces équipements. C'est un travail minutieux, fastidieux qui permettra, sur le long terme, une gestion largement améliorée. Ne vous étonnez donc pas de voir nos agents déambuler dans les allées, photographier et relever les sépultures et les inscriptions des défunts.

En ce qui concerne l'entretien de ces espaces, seuls les allées, voies d'accès, escaliers, murs et murets, clôtures et fermetures sont à la charge de la collectivité. Nombre d'entre vous nous interpellent au sujet de l'état dégradé et mal entretenu de beaucoup de sépultures. Il nous est interdit, lorsque le terrain a été concédé pour y accueillir une sépulture, d'intervenir pour le nettoyer ou y faire des réparations. Par contre il est fait obligation aux concessionnaires ou leurs ayant-droits d'entretenir le terrain concédé et toute construction réalisée. D'autre part toute construction ou plantation ne doit pas dépasser les limites concédées.

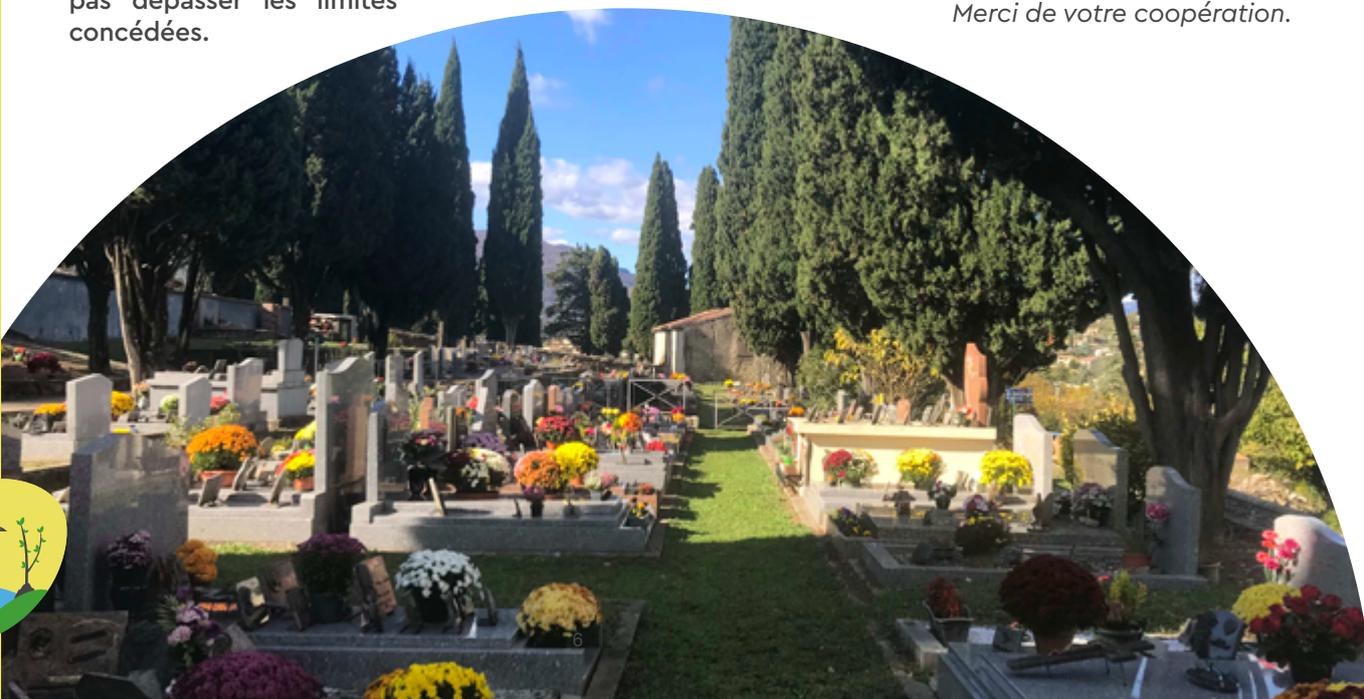
Il faut donc également veiller à tenir les arbres, arbustes et plantes taillés.

La collectivité, avec quatre cimetières, n'a pas la possibilité de disposer d'un gardien dans chacun d'eux. Alors n'hésitez pas, quand vous arpentez les allées de nos cimetières pour visiter vos défunts, à nous signaler le moindre problème, la moindre détérioration d'une tombe. Prenez une photo si possible et relatez-nous les faits. Le service s'efforcera de trouver les concessionnaires ou les ayant-droits pour demander une intervention.

Enfin, si vous êtes ayant-droits d'une concession ancienne, n'hésitez pas à contacter le service du cimetière. En effet, trop souvent nous nous trouvons en présence de concession où aucun référent n'est répertorié, aucune inscription ne figure sur la tombe.

Pour tous renseignements utiles, vous pouvez contacter le service état-civil de la Mairie des Vans ou la secrétaire des communes associées de Brahic, Chassagnes et Naves pendant les permanences.

Merci de votre coopération.



LA COMMUNE SOUHAITE CRÉER UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan communal de sauvegarde, la Commune des Vans recherche des bénévoles afin de créer une réserve communale de sécurité civile qui serait amenée, lors d'évènements majeurs, à intervenir en renfort des élus et agents communaux pour porter secours à la population (ex: appels téléphoniques lors d'épisodes de canicule ou autres évènements, campagne de porte à porte afin de s'assurer de l'état de santé des habitants d'un secteur donné, portage de vivres et/ou couvertures,...).



Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11971

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE TECHNIQUE PAR COURRIEL À st@les-vans.fr

LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL, QU'EST-CE QUE C'EST ??

Le Code de l'action sociale et des familles demande à la Commune de tenir un registre nominatif communal où les personnes âgées et/ou en situation de handicap ou d'isolement, qui en font la demande, peuvent être inscrites.

Ce registre est utilisé par la Mairie uniquement, lors d'évènements majeurs sur son territoire afin de s'assurer du bon état de santé des personnes y figurant.

**AINSI SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE SUR CE REGISTRE,
NOUS VOUS REMERCIONS DE RETOURNER LE COUPON-RÉPONSE CI-DESSOUS
À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU PAR MAIL À st@les-vans.fr**



NOM - Prénom :

Adresse sur la Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :



À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

Le projet de construction d'une salle couverte tennis-boulodrome, demandé par les associations, avait été mis à l'étude par la municipalité précédente pour un montant estimé à 800 000 €. Des subventions ont été demandées sur cette base financière.

Ce projet, utile pour les Vanséens, nous préoccupe par sa réalisation et son coût validé à 1.45 M€ par la majorité municipale.

Notre réflexion nous a contraints, par trois fois, à nous abstenir lors de conseils municipaux.

- Attribution des lots de construction avec des choix discutables (entreprise pas la moins chère, entreprise seule candidate à un coût nettement supérieur à l'estimation).

- Majoration de 71 000€ pour la consolidation du sol.
- Choix d'un chauffage au gaz, pour le boulodrome, bâtiment très mal isolé, ce qui est un non-sens environnemental.

Avec le presque doublement des coûts de réalisation de cet équipement, de nouvelles subventions ont été demandées. Espérons, pour les finances communales, une majoration conséquente des attributions.

Le groupe d'opposition.

Paulette Carémiaux, Arnaud Froment, Jean-Paul Manificier



INFOS UTILES



LA POSTE

ADRESSAGE

Un certain nombre d'administrés n'ont pas pris en compte leur **nouvelle adresse** sur notre commune et communes associées.

La Poste met en place les mesures suivantes :

- À compter du 1^{er} janvier 2022 elle collera sur chaque pli mal adressé des étiquettes « mauvais adressage » jusqu'au 28 février 2022.
- Au 1^{er} mars (pendant deux mois), elle remettra un courrier, uniquement aux habitants dont l'adressage est erroné.
- À compter du 1^{er} mai 2022, elle renverra les courriers mal adressés aux expéditeurs.

BOÎTE AUX LETTRES DÉPART COURRIER

5 boîtes sont maintenues sur la commune, soit :

À Brahic, 20 Chemin de Champvert, 8 Place du Marché, 2 Avenue Charles De Gaulle et 15 Avenue des droits de l'Homme.

5 boîtes seront démontées courant janvier 2022 (Rue du temple, Route de Païolive, Place L. Ollier, 6 Chemin du Lavoisier aux Armas et 1 Chemin de Brahic



NOUVEAU SERVICE



Les habitants (particuliers uniquement) ayant des soucis de déplacement peuvent désormais donner leurs courriers au facteur. Pour ce faire La Poste a mis en place un système de magnet à cet effet, que les habitants peuvent demander au facteur et apposer sur leur boîte aux lettres.

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

Qu'elle est douce cette énergie, propre aux fêtes de fin d'année. Heureuse et chaleureuse, unique et magique... Savourez-la, elle vous appartient.

Anonyme